



Toulouse, le 13 mars 2019

## Communiqué de presse

### Prise en charge et hébergement des personnes installées dans le campement précaire situé Jardin de Pech

Les services de l'Etat et la Mairie de Toulouse ont procédé, en application d'une décision de justice, à l'évacuation du campement précaire installé Jardin du Pech, propriété de la Mairie de Toulouse.

Au total 113 personnes (26 ménages), toutes de nationalité albanaise, dont 61 mineurs ont été évacuées et mises à l'abri. L'Etat a pris en charge toutes les personnes par un hébergement à l'hôtel à compter d'aujourd'hui.

Pour organiser l'évacuation du campement, les services de la police nationale et municipale ont été fortement mobilisés.

La Mairie a aménagé un gymnase destiné à accueillir et orienter sur la journée les différents occupants. A cet effet, des repas froids ont été distribués le midi sur place grâce au concours des cuisines centrales. De même, un minibus avec chauffeur a également été mobilisé pour faciliter les déplacements des personnes vers les solutions d'hébergement (hôtels) aux côtés du bus prévu par l'État, du taxi social de l'Ordre de Malte et d'un véhicule de la Croix-Rouge.

Enfin, les services techniques de la collectivité sont intervenus dès le départ des occupants pour assurer le nettoyage et la sécurisation du jardin.

Etienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, saluent l'engagement et le travail de l'ensemble des services et des acteurs impliqués qui ont permis que cette opération se déroule dans de très bonnes conditions.

Au total, depuis 2015, plus de 1 400 personnes ont été évacuées de squats ou de campements et prises en charge.

#### Contact presse :

Préfecture de la Haute-Garonne : [communication@occitanie.gouv.fr](mailto:communication@occitanie.gouv.fr)

Mairie de Toulouse : [service.presse@mairie-toulouse.fr](mailto:service.presse@mairie-toulouse.fr)